



Cyberharcèlement des travailleuses et travailleurs de l'information

Présentation aux étudiantes et
étudiants



Contenu

1. Contexte de la recherche
2. Questionnaire d'introduction
3. Définition du cyberharcèlement en milieu de travail
4. Prévalence du phénomène ici et ailleurs
5. Conséquences pour les victimes et pour les agresseuses et agresseurs
6. Que faire en cas de cyberharcèlement ?
Comment se prémunir contre le phénomène?
7. Mini-étude de cas

Contexte de la recherche

En 2018, un partenariat a été mis en place entre Stéphane Villeneuve, professeur de didactique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le service aux collectivités de l'UQAM et la Fédération des communications et de la culture-CSN (FNCC-CSN).

Cette présentation fait, entre autres, état des résultats de la recherche effectuée dans le cadre de ce partenariat. Le rapport complet est disponible [ici](#) et accessible via le code QR ci-contre.



Questions possibles du questionnaire

1. Donne des caractéristiques d'un acte de cyberharcèlement. **Réponse courte.**
2. Selon IPSOS (2021), quel est le pourcentage de victimes de cyberharcèlement chez les professionnel·le·s des médias au Canada? **Choix de réponses.**
3. Place, dans l'ordre, les outils les plus utilisés pour harceler en ligne les travailleuses et travailleurs de l'information (UQAM et FNCC, 2022). **Ordonner.**
4. Selon vous, quels événements ont contribué à l'augmentation du cyberharcèlement envers les travailleuses et travailleurs de l'information ? **Réponse courte.**

Allez sur www.menti.com et utilisez le code 12 50 42 2

Mentimeter

Donne des caractéristiques du cyberharcèlement

répétitif

c'est répété

en ligne

malveillant



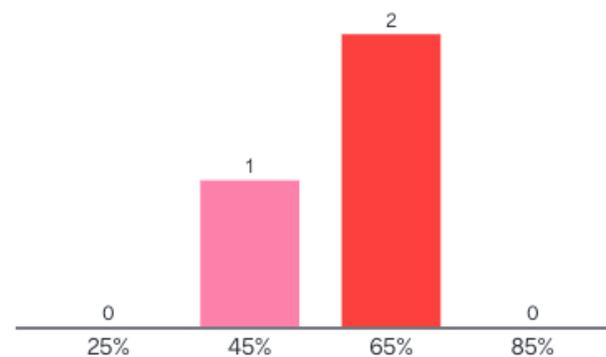
Mentimeter

[https://www.menti.com/](https://www.menti.com)

Allez sur www.menti.com et utilisez le code 12 50 42 2

Mentimeter

Selon IPSOS (2021), quel est le pourcentage de victimes de cyberharcèlement chez les journalistes canadiens ?



Une définition parfois méconnue

Le cyberharcèlement en milieu de travail est un acte :

- qui a des conséquences négatives pour la victime (psychologique, physique, professionnelle, relationnelle);
- qui implique un déséquilibre de pouvoir (sur le plan hiérarchique ou des compétences numériques par exemple);
- qui est commis par l'entremise d'un dispositif numérique (ordinateur, tablette, téléphone intelligent, console de jeux vidéos, etc.);
- lié au travail de la victime (peu importe le moment ou le lieu).

Une typologie du cyberharcèlement

- **Verbal** : insultes, remise en question du travail, diffamation
- **Multimédia** : envoi ou partage de vidéos et de photos
- **Lié à l'identité** : piratage, partage d'informations personnelles (doxxing)
- **Exclusion** : d'un groupe en ligne par exemple
- **Menaces** : physiques, à vos biens, à votre famille, de mort



Un phénomène qui tend à prendre de l'ampleur

- Un phénomène présent partout dans le monde, à commencer par les pays où la démocratie est mise à mal (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2016; Reporters sans frontières, 2018; UNESCO, 2021)
- Toutefois, le phénomène tend à prendre de l'ampleur, même dans les pays considérés démocratiques
- Plusieurs événements sont venus accélérer cette tendance
 - Avènement des médias sociaux
 - Élection de Donald Trump en 2016
 - Pandémie de COVID-19

L'hostilité envers les journalistes en hausse



[Article complet](#)

L'effritement de la confiance du public envers les médias, l'influence des courants pro-Trump de ce côté-ci de la frontière, l'envenimement des médias sociaux et les tensions provoquées par la pandémie ont fait leur œuvre. Les médias et les journalistes sont de plus en plus critiqués et parfois même menacés de mort.

Publié le 20 février



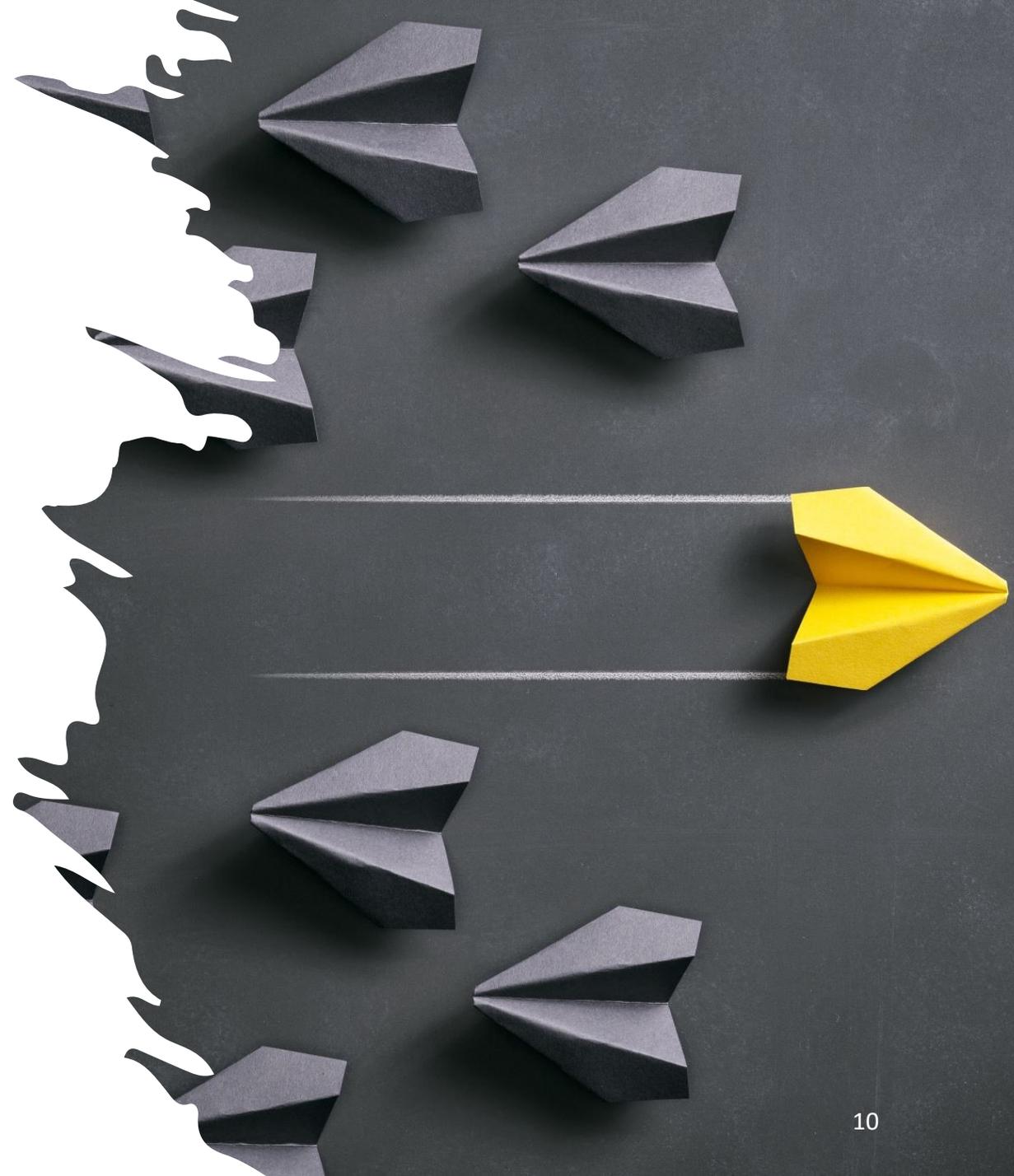
SUZANNE COLPRON
LA PRESSE

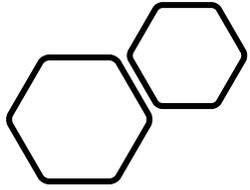
On suggère que je suis biaisée dans mes articles, que j'ai une allégeance politique, un agenda, que je n'ai pas fait la vérification des faits correctement, que j'omets des points de vue à la question [...] que j'écris des *fake news*. Il y a clairement une plus grande méfiance envers les médias depuis l'élection de Donald Trump [...].

Témoignage d'une participante à la recherche

Un phénomène qui tend à prendre de l'ampleur

- Selon IPSOS (2021), **65% des professionnelles et professionnels des médias canadiens** sont harcelés en ligne (n=1093)
- Selon notre recherche réalisée avant la pandémie, **50,8% des travailleuses et travailleurs de l'information du Québec** sont harcelés en ligne (n=264)

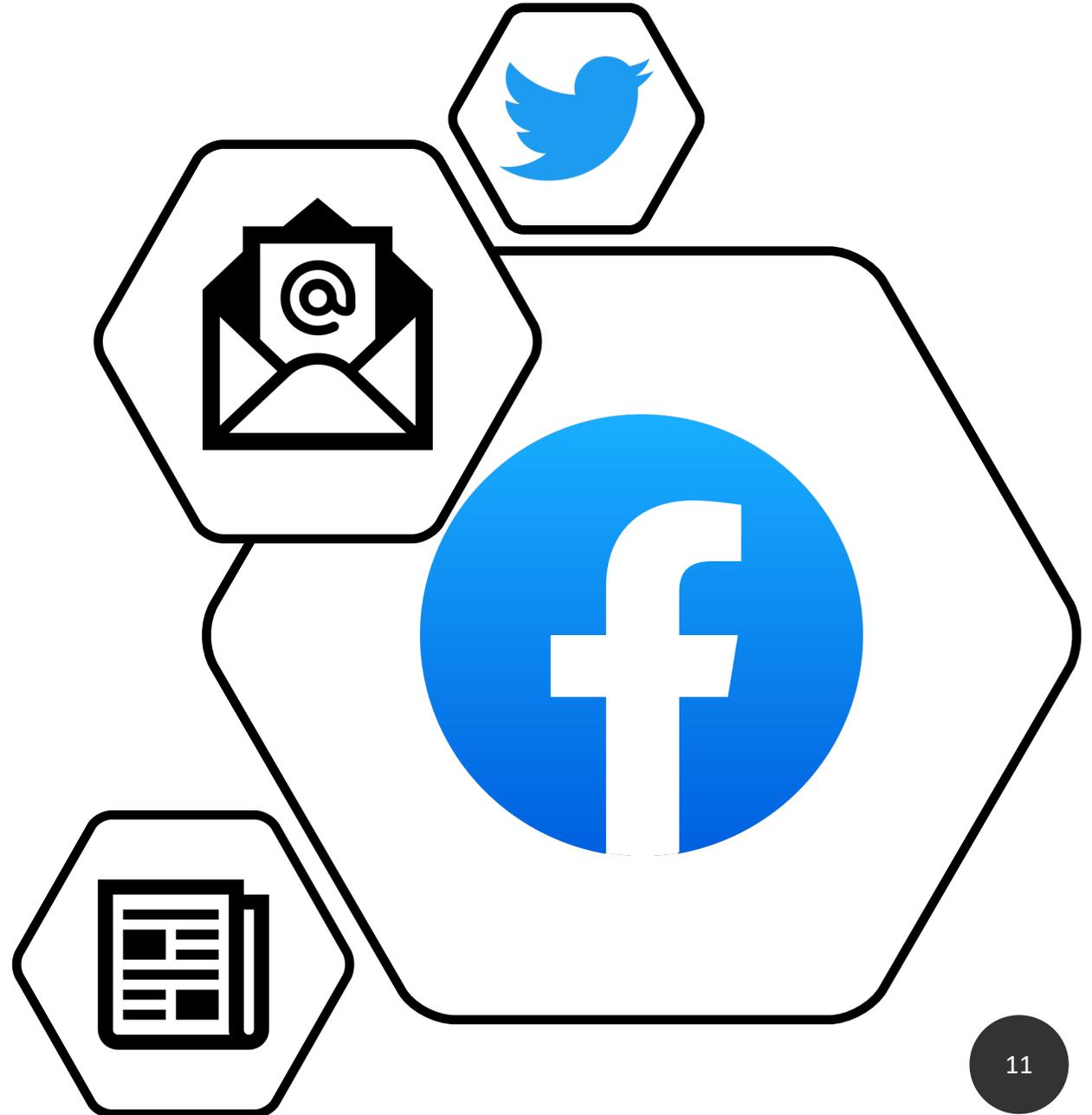




Outils utilisés

Selon notre enquête, les outils les plus utilisés pour intimider en ligne sont, dans l'ordre :

1. Facebook (mur et messagerie)
2. Courriel
3. Twitter
4. Section commentaires d'un article

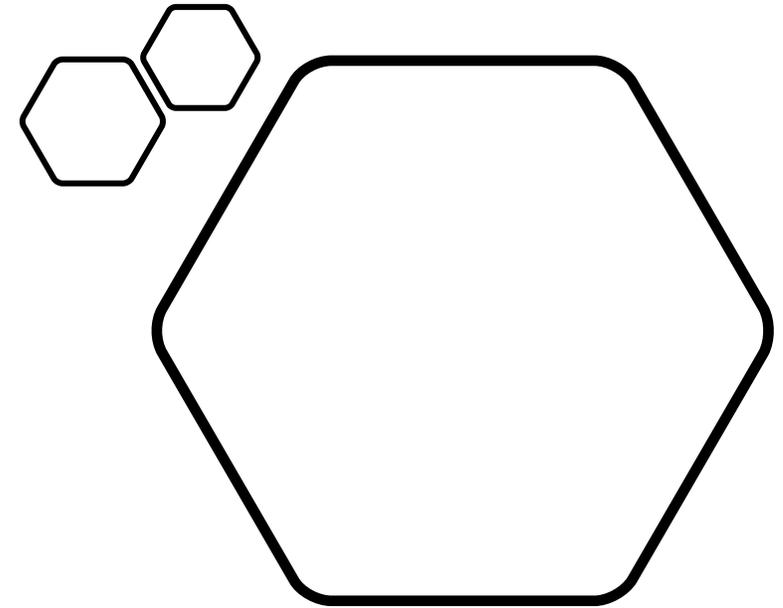


Types de cyberharcèlement

Selon notre recherche, les travailleuses et travailleurs disent recevoir des :

1. Remises en question de la qualité du travail (80%)
2. Propos offensants (76,5%)
3. Remises en question des qualifications (69,8%)
4. Propos ridiculisants (67,7%)

Autres types digne de mention : **diffamation** (36%), **partage d'un fichier multimédia** (17,8%), **menaces physiques** (17,8%) et **partage d'informations personnelles** (11,4%).



Une femme se fait un plaisir à me souligner des petites erreurs dans mes textes en m'humiliant, me dévalorisant et remettant en question mes capacités par courriel. Très agressive verbalement...

Témoignage d'un participant à la recherche

Des conséquences bien réelles pour les travailleuses et travailleurs

- Stress, colère, anxiété...
- Attention accaparée, perte de confiance et perte de productivité
- **Pratique modifiée** : ne pas aborder certains sujets, ne pas lire certains courriels, ne plus aller sur les médias sociaux



Et parfois insidieuses...

L'effet pervers de ces événements du passé, c'est que je minimise tout ce qui me semble de moins grande importance que ce que j'ai vécu au début de ma carrière. Mais une chose est claire pour moi : **ÇA NOUS MARQUE POUR LA VIE !**

- Témoignage d'une répondante à la recherche

Recevoir quotidiennement des messages haineux et voir son nom sali sur Twitter et Facebook a beaucoup joué sur son moral, dit-elle. À tel point qu'elle se demande parfois si elle devrait reformuler des passages de ses textes pour s'éviter « une nouvelle vague de haine ». « Ce n'est pas de l'autocensure, mais j'y pense à deux fois avant d'écrire. »

- Camille Lopez, journaliste de L'Actualité dans Le Devoir du 22 novembre 2021



Une journaliste victime de cyberharcèlement témoigne à Tulle



France 3 Nouvelle-Aquitaine ✓
323 k abonnés

S'abonner

👍 13



➦ Partager

⬇️ Télécharger



Des gestes minimisés et peu dénoncés

Selon notre recherche :

- Les victimes **gèrent la plupart du temps les événements par eux-mêmes** : discuter avec l'agresseur, ignorer l'événement, bloquer l'agresseur
- Dans la majorité des cas, le cyberharcèlement est considéré comme inévitable
- Par conséquent, **plusieurs des situations ne sont pas dénoncées** à l'employeuse ou à l'employeur
- Le quart des répondantes et répondants ne demandent aucune aide





Des gestes minimisés et peu dénoncés

A-t-il peur ? « Non », répond-il après un long silence. « Je me console en me disant qu'être journaliste en Russie, c'est plus dangereux qu'ici. Et je suis rassuré par le fait que les forces policières prennent ça au sérieux. »

Patrick Lagacé dans La Presse, 20 février 2022

Par contre, lorsqu'il s'agit de commentaires sexuels ou autre, je ne le signale à personne, car c'est rendu très fréquent de recevoir ce genre de chose dans le milieu. Je le lis, je ferme la fenêtre et je me dis que c'est moins pire que ma collègue qui reçoit des photos de pénis toutes les semaines !

Témoignage d'un participant à la recherche

Des conséquences pour les personnes qui agressent

...si les événements sont dénoncés :

- Selon la recherche, un appel de la police, une mise en demeure ou même une intervention directe de l'employeuse ou de l'employeur suffit souvent à faire cesser les attaques
- Sinon, plusieurs lois peuvent être invoquées dans des cas de cyberharcèlement :
 - Libelle délibérément faux et diffamation
 - Incitation à la haine
 - Extorsion
 - Harcèlement criminel
 - Faux messages

Des conséquences pour les personnes qui agressent

Le phénomène semble être davantage pris au sérieux

- L'Assemblée nationale du Québec a adopté une motion en février 2022 condamnant « les actes répréhensibles perpétrés et les propos injurieux véhiculés récemment à l'endroit de journalistes québécois »
- Des cas d'agresseurs ont fait les manchettes



Harcèlement envers un journaliste

Le « policier du peuple » Maxime Ouimet plaide coupable



[Article complet](#)

L'ex-policier complotiste Maxime Ouimet a plaidé coupable lundi à une accusation de communications harcelantes à l'égard du journaliste de TVA Nouvelles Yves Poirier. La figure de proue du mouvement antimasque avait publié les coordonnées du reporter sur les réseaux sociaux. Des gestes « forts répréhensibles », selon la juge.

ACCUSATION



— 6 juillet 2022 14h04 / Mis à jour à 21h04

Accusations contre un Lachutois qui a suggéré à une journaliste du *Droit* de se suicider

leSoleil
— NUMÉRIQUE

[Article complet](#)



CHARLES-ANTOINE GAGNON
Le Droit

Un résident de Lachute a comparu, mercredi, au palais de justice de Gatineau sous une accusation d'avoir conseillé à une journaliste du quotidien *Le Droit* d'Ottawa/Gatineau de se donner la mort.

Le harcèlement, fléau du journalisme



Annabelle Caillou

22 novembre 2021

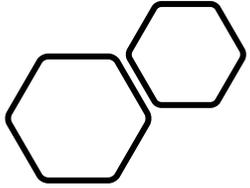
Médias



Menaces, harcèlement, agression : les violences envers les professionnels des médias n'ont jamais été aussi fortes que durant la pandémie avec la croissance des mouvements complotistes. **Mais quelles sont les solutions qui s'offrent à eux pour préserver leur santé physique et mentale ?** Ce questionnement était au cœur des discussions dimanche, lors du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

LEDEVOIR

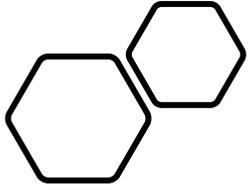
[Article complet](#)



Quoi faire ?

- Sécuriser ses comptes personnels sur les médias sociaux
- Éviter d'entrer en contact avec les agresseurs
- Accumuler le plus d'informations possibles (captures d'écran, fichiers photos et vidéos, etc.)
- Dénoncer les actes de cyberharcèlement à l'employeuse ou à l'employeur, même comme étudiante ou étudiant (dans le cas d'un stage ou d'un premier emploi)





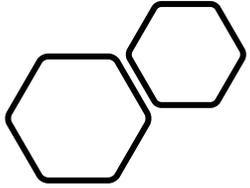
Ce qui pourrait être fait

- Prendre au sérieux les cas de cyberharcèlement (de la part des employeuses et employeurs notamment)
- Soutenir les victimes
 - soutien psychologique et émotionnel
 - dénonciation à la police
 - consultation d'avocats
- Soutenir les étudiantes et étudiants en journalisme
 - sensibilisation au cyberharcèlement dans les universités
 - soutien par les nouveaux collègues ou les nouveaux employeuses et employeurs



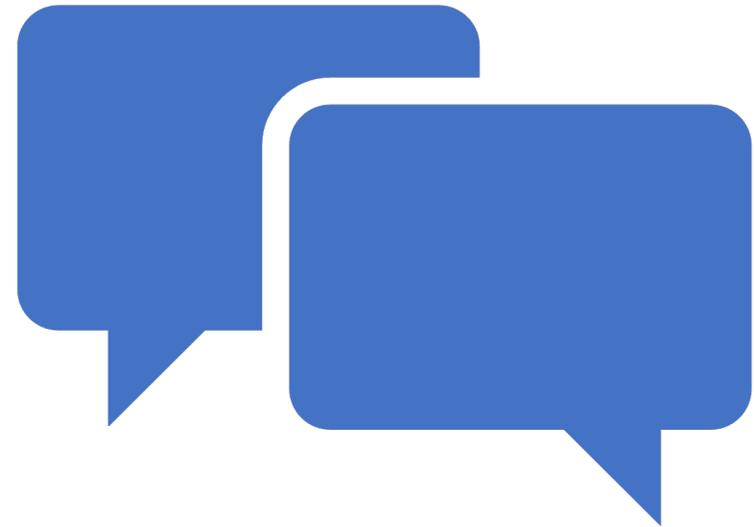
Mini-étude de cas

Un homme m'a écrit plusieurs fois sur Twitter pour me demander de lui faire de la place en onde. Au début, ça ne m'affectait pas vraiment. Je faisais abstraction de ses messages. Après, il m'a contacté à plusieurs reprises sur mon profil privé par la messagerie de Facebook pour me dire qu'il me trouvait belle, qu'il serait bon pour moi. Lorsque je donnais ma position géographique, il me disait qu'il était près de moi... J'ai commencé à avoir peur à ce moment. Comme je ne lui répondais toujours pas, il a commencé à me traiter de pute, de femme qui se pense meilleure que les hommes, que ce n'était sûrement pas mon talent qui m'avait mené où j'étais (sous-entendant que j'avais couché avec quelqu'un pour avoir mon emploi où je ne sais quoi). Je lui ai écrit d'aller se faire foutre, que c'était un artiste à la carrière inexistante. Finalement, il m'a envoyé un message me disant dit qu'il viendrait en studio pour me violer.



Questions possibles sur l'étude de cas

1. Pourquoi pouvons-nous parler de cyberharcèlement dans ce cas ?
2. Quelles actions l'animatrice aurait-elle pu poser et pourrait-elle poser ? (au moins 3)
3. Quelles actions l'employeuse ou l'employeur pourrait-il poser ? (au moins 2)
4. Est-ce que des lois pourraient être invoquées ? Laquelle ou lesquelles ?



Références

IPSOS. « La haine en ligne envers les journalistes et professionnels des médias en hausse ». <https://www.ipsos.com/fr-ca/news-polls/haine-en-ligne-journalistes-medias>

OSCE. « Countering Online Abuse of Female Journalists ». <https://www.osce.org/fom/220411>

RSF. « Harcèlement en ligne des journalistes : Quand les trolls lancent l'assaut »
https://rsf.org/sites/default/files/rsf_rapport_cyberharcelement_fr_0.pdf

UNESCO. « #JournalistsToo: 73 % des femmes journalistes ayant participé à une enquête de l'UNESCO et de l'ICFJ ont subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail ». <https://fr.unesco.org/news/journaliststoo-73-femmes-journalistes-ayant-participe-enquete-lunesco-licfj-ont-subiviolences>

Article scientifique

Singh, S. et Drugunalevu, E. (2016). Social stigmatisation, cultural coercion, and peer-pressure faced by Pacific student reporters: A “Wansolwara” student press case study in problem-based learning. *Pacific Journalism Review*, 22(2), 49–63. <https://search.informit.org/doi/10.3316/informit.598768975607854>